



ECOLE MUNICIPALE DE DANSE

Année scolaire 2022/23

Pour l'année scolaire 2022/2023, les frais d'inscription à l'école municipale de danse sont fixés comme suit :

Pour les résidents de Marly (sur présentation d'un justificatif)

Cours de danse

Par cours	Renouvellement	Nouvel inscrit
Par élève / par cours	60 €	60 €

Une réduction est appliquée à partir du 2^e cours de l'élève ou du 2^e inscrit d'une même famille.

A l'inscription au 2^e cours, il est appliqué une remise de 20%.

	Renouvellement	Nouvel inscrit
2 ^e cours	48 €	48 €

A l'inscription au 3^e cours, il est appliqué une remise de 30%.

	Renouvellement	Nouvel inscrit
3 ^e cours	42 €	42 €

Au-delà du 3ème cours, il est appliqué une remise de 40%

Pour les résidents EXTERIEURS de Marly :

Cours de danse

Par cours	Renouvellement	Nouvel inscrit
Par élève / par cours	180 €	180 €

Une réduction est appliquée à partir du 2^e cours de l'élève ou du 2^e inscrit d'une même famille.

A l'inscription au 2^e cours, il est appliqué une remise de 20%.

	Renouvellement	Nouvel inscrit
2 ^e cours	144 €	144 €

A l'inscription au 3^e cours, il est appliqué une remise de 30%.

	Renouvellement	Nouvel inscrit
3 ^e cours	126 €	126 €

Au-delà du 3ème cours, il est appliqué une remise de 40%

Il est possible de régler en 3 fois :

A la validation de l'inscription (1/3 de la somme)

Au 1er janvier (1/3 de la somme)

Au 1er avril (1/3 de la somme)